DOSSIER DE PRESSE

DÉBAT PUBLIC

PROJET DE MINE DE LITHIUM DANS L'ALLIER

Débat public
Projet de mine de lithium
dans l'Allier
Du 11 mars 2024
au 7 juillet 2024

ORGANISÉ PAR

commission nationale du débat public

CNDP

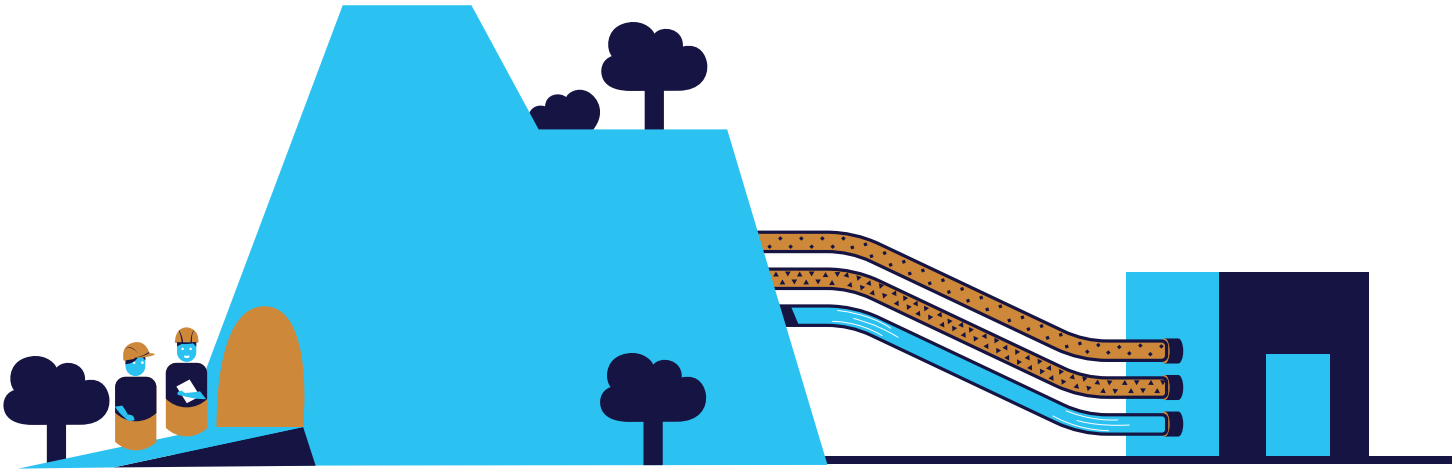

Sommaire

3 Un débat public sur le projet de mine de lithium dans l'Allier

4 Le débat

4 Pourquoi un débat public ?

4 Le rôle de la CNDP

5 L'équipe chargée de l'animation du débat public sur le projet

5 Les questions au cœur du débat

6 Les modalités d'information et de participation

7 Le calendrier du débat

8 Le projet

8 Présentation

9 Le territoire d'implantation du projet

9 Point de contexte national et international

Un débat public sur le projet de mine de lithium dans l'Allier

La société minière Imerys a identifié un gisement de lithium sur son site d'exploitation de kaolin (argile) de Beauvoir, à Échassières, dans le département de l'Allier (03). Le projet, appelé EMILI (Exploitation de MIca LIthinifère), vise à exploiter ce gisement via, notamment, la création d'une mine souterraine et l'implantation d'une usine de conversion sur un site proche de Montluçon. Le lithium produit entrerait dans la production de batteries pour les voitures électriques. Imerys envisage un début d'exploitation à partir de 2028.

Suite à la co-saisine d'Imerys et de RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité français), et compte tenu des différents impacts que ce projet d'extraction pourrait avoir sur l'aménagement du territoire et le cadre socio-économique et environnemental, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé d'organiser un débat public du 11 mars au 7 juillet 2024.

Les habitants et habitantes des communes directement impactées par le projet (Échassières, Naves/Saint-Bonnet-de-Rochefort et Saint-Victor), mais aussi l'ensemble des publics, sont invités à s'informer sur ce projet et ses multiples enjeux, et à donner leur avis.

Pour ce débat, la CNDP a souhaité aller au plus près des habitants à travers trois dispositifs inédits :

- un partenariat avec La Poste pour que les facteurs assurent le relais de l'information en proximité ;
- une présence dans les maisons France Services, en association avec l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), les services de l'État et du Département ;
- la possibilité de s'exprimer au moyen d'un répondeur téléphonique dédié.

Des réunions publiques, des ateliers et une présence renforcée sur le terrain permettront à chacun et à chacune de s'exprimer.

Plus d'informations sur le site et les réseaux sociaux du débat : www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier

« Ce débat sera l'occasion d'échanger avec les habitantes et habitants de l'Allier. Nous avons étudié différentes pistes innovantes et adaptées pour permettre à tous les publics de s'informer et de participer à l'échelle du territoire et de ses spécificités, mais aussi à l'échelle nationale, car les enjeux portés par ce projet dépassent son seul territoire. »

Marc Papinutti, président de la CNDP

Le débat

POURQUOI UN DÉBAT PUBLIC ?

Le débat public est une **procédure légale, inscrite dans le Code de l'environnement**, qui permet à toute personne d'exercer une influence dans l'élaboration d'une politique publique ou d'un projet à forts enjeux socio-économiques ou environnementaux.

C'est un **dispositif de démocratie participative et délibérative en amont des décisions**. Participer au débat public est un droit garanti à toutes et tous : novice, sensibilisé.e ou expert.e de la question posée, toute personne est légitime et bienvenu à y prendre part.

Les objectifs d'un débat public :

- permettre de débattre non seulement des caractéristiques et des impacts d'une politique publique ou d'un projet, mais aussi de leur pertinence et de leur opportunité, c'est-à-dire si oui ou non ils doivent être mis en place ou réalisés, et à quelles conditions ;
- permettre à chacune et à chacun d'avoir accès à une information complète et pertinente (principe de transparence) pour permettre une participation effective.

Le débat public n'est ni un référendum ni un sondage d'opinion, il permet l'expression par l'ensemble des participant.e.s de points de vue argumentés et leur prise en compte exhaustive.

À l'issue d'un débat public, la Commission nationale du débat public (CNDP) publie un compte rendu qui restitue la parole du public. Ce compte rendu présente l'ensemble des observations et propositions du public et les enseignements du débat. Il comprend également des recommandations adressées au responsable du projet, qui doit y répondre dans les trois mois suivant sa publication.

Plus de 63 % des projets soumis à débat public ont été modifiés par leurs responsables à l'issue du débat.

LE RÔLE DE LA CNDP

Créée en 1995 par la loi Barnier, la CNDP est une autorité administrative indépendante et neutre, garante du droit de toutes personnes d'être informées de l'existence de projets qui ont des conséquences sur leur environnement, et de pouvoir participer à leur élaboration. Depuis sa création, elle a organisé plus de cent débats publics et garanti plus de 400 concertations publiques.

La CNDP n'exprime aucun avis sur ces projets mais s'assure de la transparence de l'information afin que le public puisse se forger un avis, elle organise les échanges et restitue la parole du public. À l'issue du débat, la CNDP publie un compte-rendu afin de permettre au responsable du projet de tirer les conclusions sur les suites données au projet ou au plan initial.

Ses autres missions :

- Elle conseille, à leur demande, les responsables d'un projet ou d'un plan sur toute question relative à la participation des citoyens dans le débat public.
- Elle peut émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique.
- Afin de prévenir d'éventuels conflits, elle peut organiser une conciliation visant à trouver des compromis.
- Elle peut être saisie par le Gouvernement, par les parlementaires ou par 500 000 citoyens pour organiser un débat public national sur un projet de réforme ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.

L'ÉQUIPE CHARGÉE DE L'ANIMATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET

Pour assurer l'animation de ce débat public, la CNDP a désigné **une commission de 5 membres indépendants :** Claire Bouteloup, David Chevallier, Nicolas Le Mehauté et Dominique Simon, sous la présidence de Mathias Bourrissoux.

Cette équipe est appuyée par un secrétariat général, constitué de Romain Tord, Mathilde Rambourg et Marine Chuberre chargé de la mise en œuvre et du suivi du débat public.

MATHIAS BOURRISSOUX, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Formé à la sociologie et à l'aménagement du territoire, Mathias Bourrissoux est consultant en participation, après avoir été responsable d'une structure spécialisée sur les enjeux de développement local et de gouvernance publique. Il intervient depuis 15 ans dans les champs de la concertation et de la sociologie urbaine.

LES QUESTIONS AU CŒUR DU DÉBAT

Le projet tel qu'il est présenté dans le dossier du responsable de projet entraînerait un certain nombre de conséquences et soulève de nombreux enjeux :

L'OUVERTURE DE LA MINE
Comment ouvrir et exploiter une mine aujourd'hui ? Quels impacts pour les territoires ?

LA QUESTION ÉNERGÉTIQUE
Quel modèle énergétique, quelle indépendance et quelle souveraineté stratégique voulons-nous en France ?

LA QUESTION ÉCONOMIQUE
Comment structurer une filière française du lithium et des mobilités électriques ? Comment répondre à la demande croissante en matière de mobilité électrique ?

LA QUESTION ÉCOLOGIQUE
Quels seront les impacts d'une extraction massive pour l'eau, les sols, la santé et la biodiversité ?

LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

Soucieuse de permettre à un maximum de personnes de s'informer et de s'exprimer, la CNDP a défini des modalités et outils de participation variés, à compter du 11 mars 2024 :

Les temps d'échanges en physique :
De nombreuses rencontres de proximité, réunions, ateliers, etc. se dérouleront sur le territoire

Par internet :

- **Le site internet du débat,** auquel toute personne peut accéder pour consulter les différentes informations sur le débat, connaître les modalités de participation, les informations pour mieux comprendre les enjeux, les objectifs, les caractéristiques techniques du projet…
  www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier
- **Une plateforme participative,** pour poser ses questions, commenter, exprimer son avis et ses propositions
- **Un parcours guidé en ligne,** « Mon avis en 10 minutes », pour comprendre l'essentiel du projet et se forger une opinion.

Par téléphone :
Un répondeur téléphonique dédié au 09 70 80 82 49 (appel gratuit)

Le calendrier des rencontres

LANCEMENT

Réunion d'ouverture
le **12 mars,** à Moulins et en visio

Forum n°1
Vos grandes questions
Le **14 mars,** à Gannat

Réunions locales
Une mine à Échassières ?
Le **26 mars,** à Échassières

Une plateforme ferroviaire à Saint-Bonnet ?
Le **27 mars**, à Saint-Bonnet-de-Rochefort

Une usine de lithium à Saint-Victor ?
Le **4 avril,** à Montluçon

GRANDS ENJEUX

Grands angles
Lithium, transition énergétique et souveraineté
Le **9 avril,** à Paris et en visio

Les techniques de production du lithium aujourd'hui et demain
Le **16 avril**, en visio

Ateliers
Les impacts environnementaux et sanitaires
Le **22 avril,** à Saint-Pourçain et en visio

Les retombées pour le territoire
Le **14 mai**, à Saint-Éloy-les-Mines *(à confirmer)* et en visio

APPROFONDISSEMENTS

Forum n°2
Les premiers enseignements du débat
Le **23 mai,** à Clermont-Ferrand et en visio

Ateliers
Les impacts sur l'eau
Le **30 mai**, à Vichy

Et après le débat : la vie du projet et l'après-mine
Le **20 juin,** à Échassières

Forum n°3
Approfondissement des sujets du débat
Le **22 juin**, à Montluçon et en visio

Synthèse des enseignements du débat
Le **8 juillet,** à Gannat et en visio

Le projet

PRÉSENTATION

La société minière Imerys a identifié un gisement de lithium sur son site des kaolins de Beauvoir, à Échassières, dans le département de l'Allier. Le projet EMILI (Exploitation de MIca LIthinifère) vise à exploiter ce gisement via la création d'une mine souterraine et l'implantation d'une usine de conversion sur un site proche de Montluçon. Après une phase de test, le projet pourrait entrer en service à partir de 2028.

Le coût total du projet est estimé à plus d'un milliard d'euros.

Les ambitions du projet

Avec un objectif de production annuelle de 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium pendant 25 ans minimum, il s'agit du plus gros projet minier en métropole depuis plus d'un demi-siècle. Après celle du projet Vulcan en Allemagne, cette exploitation de lithium deviendrait la deuxième plus importante en Europe.

Selon Imerys, ce projet s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone en 2050 de l'Union européenne et en faveur d'une souveraineté française et européenne sur une matière première stratégique.

Les acteurs du projet

- **Imerys, le responsable de projet (maître d'ouvrage)**
  Fondée en 1880, Imerys est une société française spécialisée dans la production et la transformation des minéraux industriels, présente dans près de 50 pays avec près de 250 implantations industrielles, dont une trentaine en France.
- **RTE, le co-maître d'ouvrage**
  RTE, le gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, sera responsable de l'acheminement de l'électricité vers la mine – nécessitant la création d'une liaison souterraine à 63 000 volts entre deux postes électriques, distants d'environ 14 kilomètres.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

2028
Entrée en production envisagée du site

116,7 millions de tonnes à 0,90% Li_2O
Oxyde de métal contenu : 1,1 millions de tonnes Li_2O
Ressource minérale (matériau dans le sol)

2,5 ans
avant la production cible

2,1 millions de tonnes de granite extraites par an
Niveau de production maximal

25 ans
Durée minimum de la mine (y compris temps de démarrage)

0,716 million de tonnes LHM
Produit (hydroxyde de lithium pour le marché des batteries)

Entre **500** et **600**
emplois directs

700 000
Véhicules électriques équipés chaque année grâce à la production de lithium à Beauvoir

Au moins
1000 emplois indirects

Source : dossier du maître d'ouvrage Imerys

LE LITHIUM, UN MATÉRIAU PHARE

Le lithium est un minerai métallique que l'on trouve dans la roche ou dans les eaux salées. C'est un des composants principaux des batteries dites « lithium-ion » qui équipent la plupart des véhicules électriques.

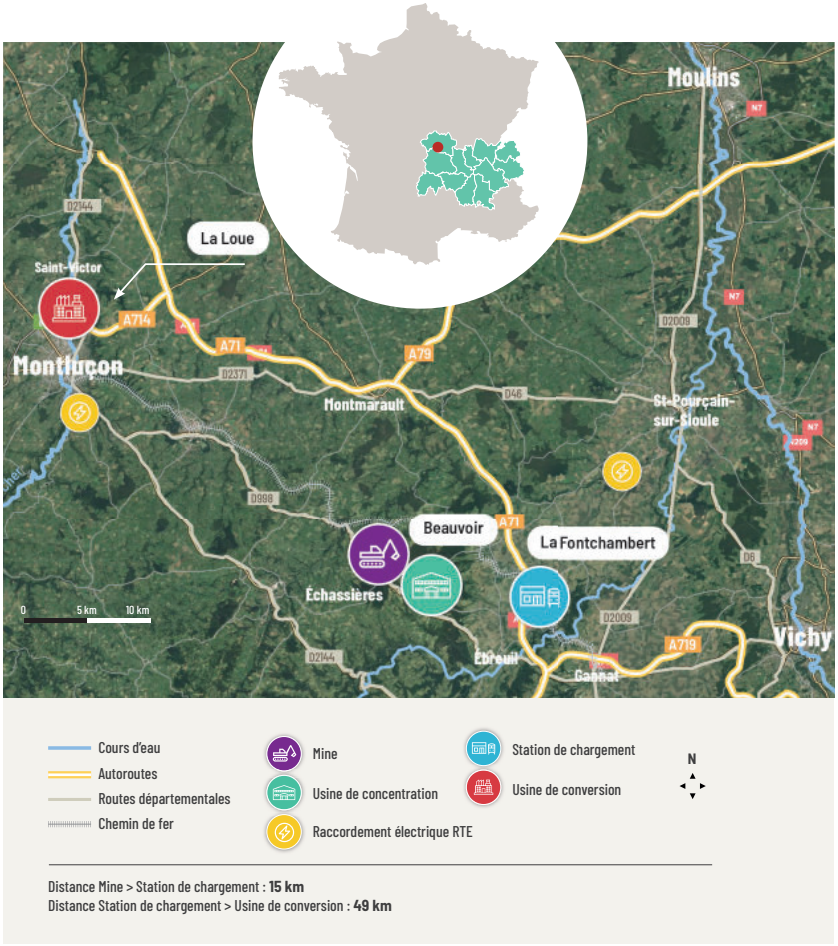

Sites d'implantations visés pour les différentes composantes du projet EMILI — Crédit : Imerys

LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION DU PROJET

L'ensemble du processus industriel est situé dans le département de l'Allier.

Le projet comprend **4 composantes, réparties sur 3 sites** pour couvrir l'ensemble des étapes industrielles du projet :

- la mine, d'où est extrait le granite contenant le minerai ;
- l'usine de concentration du minerai pour obtenir le mica lithinifère ;
- la plateforme de chargement ferroviaire ;
- l'usine de conversion pour produire l'hydroxyde de lithium.

Synthèse du dossier du responsable de projet : https://www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier/le-projet-de-mine-de-lithium-5346#scrollNav-1

POINT DE CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

La question énergétique est une préoccupation centrale sur la scène politique et sociale.

La France et l'Union européenne ont amorcé leur trajectoire de transition écologique. Depuis plusieurs années, une série de mesures législatives a été prise en direction d'une **réduction de l'empreinte carbone du secteur de l'industrie et des transports**. À cet égard, le lithium et les autres matériaux dits « critiques » (dont les possibilités d'approvisionnement sont restreintes) constituent un enjeu majeur pour développer les énergies renouvelables et les mobilités électriques.

L'Union européenne a récemment approuvé le 28 mars 2023, la fin des moteurs thermiques dans les voitures neuves à partir de 2035, dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, conformément au plan climat européen.

Notes

Retrouvez toutes les informations sur notre site (actualités, agenda, publications...)

www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

facebook.com/debatlithium
twitter.com/debatlithium
linkedin.com/showcase/debat-lithium-allier
youtube.com/@CNDP-debatpublic/playlists
Instagram : @cndp.debatpublic

Contacts presse :

Lucie Lefèvre | Attachée de presse
04 73 74 62 35
07 50 56 35 48
lucie.lefevre@quiplusest.com